



BAREME DES HONORAIRES

VENTE EN VIAGER

Valeur Vénale du Bien	Honoraires TTC
< 150 000 €	10% *
150 000€ à 200 000€	9%
200 001€ à 250 000€	8%
250 001€ à 300 000€	7%
> 300 001€	6%

***Rémunération forfaitaire minimale de 8 000€ TTC**

TVA en vigueur de 20%

Nos honoraires sont à la charge du vendeur. Ils comprennent les prestations de recherche de biens, de visites, de négociations et de constitution du dossier de vente.

Bruno Mercier EI, Agent commercial immatriculé au RSAC d'AVIGNON sous le numéro 404 360 992 (sans détention de fonds) assuré par Agilera,
Mandataire de la société BSK Immobilier - Le Diapason - 109 rue Jean Bart - Bâtiment D - CS 47676 - 31676 LABEGE CEDEX, Carte Professionnelle
N° CP 3101 2018 000 030 369 délivrée par la CCI de Toulouse, RCS : 521 907 519, Assurée par MMA IARD Assurances Mutuelles SA, Garantie financière par
SO.CA.F (sans-détention de fonds)